

Mettre en place une politique de prévention adaptée en intégrant les risques liés à la Covid-19

(1 jour)

Enjeux

La crise sanitaire liée à la Covid-19 nécessite de repenser l'organisation du travail afin de mettre en œuvre de nouvelles mesures de prévention. Les risques professionnels liés à la Covid-19 sont à évaluer et les autres risques professionnels sont à ré-évaluer et les plans d'action de prévention à adapter au regard des changements mis en place.

Objectifs

- Appréhender le risque biologique lié à la Covid-19.
- Connaître les moyens de protection et leurs utilisations.
- Préparer la reprise et identifier les situations à risques.
- Repenser l'organisation du travail en intégrant la question du risque biologique.

État des lieux de l'épidémie

- Ce qu'on sait à date sur l'épidémie : symptômes, moyens de contamination.
- Historique du contexte sanitaire.
- Faire le point sur les informations diffusées par le gouvernement.

Les principes généraux de la prévention des risques

- Définitions, responsabilités, aspects réglementaires.
- Les 9 principes de prévention selon l'INRS.
- S'approprier la logique de construction du DUERP et du plan de prévention.
- Identifier, analyser, classer les risques en lien avec l'activité de travail.

Repenser l'organisation du travail en intégrant le risque biologique : quels leviers ?

- Les flux de circulation des professionnels et des usagers.
- Les aménagements des espaces et postes de travail.
- La rotation des effectifs et les horaires décalés.
- Les avantages/écueils du télétravail.

Mesures de protection liées au risque biologique

- La distanciation physique.
- Savoir choisir les équipements de protection adaptés.
- Mettre en place les protocoles de désinfection et de nettoyage.

La prévention des RPS à actualiser en temps de Covid-19

- Les RPS en temps de confinement : des situations différenciées entre les professionnels (télétravail, maintien de l'activité, chômage partiel, etc.)
- La reprise d'activité avec une nouvelle organisation du travail et de nouvelles contraintes liées au risque biologique : quels RPS ?
- Les principaux leviers de prévention des RPS en temps de Covid-19.

Modalités pédagogiques

- Apports théoriques et méthodologiques.
- Pédagogie participative.
- Échanges d'expériences.
- Remise de supports pédagogiques.

Public

- Tous les professionnels des secteurs sanitaires, social et médico-social et de l'ESS.
- Salariés, Directeur d'établissement, préventeur, membres du CSE.

Mettre en place une démarche de prévention des risques professionnels

(2 jours)

Enjeux

Les changements organisationnels sont désormais de plus en plus fréquents. Ils peuvent être lourds de conséquence pour les professionnels sur les conditions de travail et la santé au travail : pertes de repères, stress, démotivation. La mise en place d'une démarche de prévention des risques et d'accompagnement qui prenne en considération les impacts des changements organisationnels s'avère donc particulièrement nécessaire.

Objectifs

- Maîtriser les principes généraux de la prévention.
- Connaître les obligations réglementaires en matière de santé au travail.
- Savoir mettre en œuvre une démarche de prévention des risques professionnels.
- Appréhender la notion de RPS, le cadre légal et les facteurs de risques psychosociaux.

Maîtriser les principes généraux de la prévention et connaître vos obligations

- Définitions : prévention, risques professionnels.
- Connaître les obligations de l'employeur en matière de santé au travail.

Connaître le rôle des acteurs de la prévention

Comprendre et porter une démarche de prévention des risques professionnels

- Évaluer les risques professionnels : quelle démarche mettre en place ?
- Qu'est-ce que le Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP) ?
- Comment élaborer le DUERP ?
- Appréhender les notions d'unité de travail, de danger, de risque et de formalisation du DUERP.
- Élaborer un plan d'action.

Les outils disponibles pour recueillir les données

Les risques psycho-sociaux : les définir pour mieux les prévenir

- Les RPS : de quoi parle-t-on ?
- Étude de cas à partir d'une vidéo permettant d'identifier les facteurs de risques et les troubles psychosociaux
- Les troubles psychosociaux : de quoi s'agit-il ?
- Analyser l'origine des RPS pour définir les actions à mettre en place.
- Les facteurs de RPS.
- Analyse des situations de travail pouvant être à l'origine de RPS dans le secteur médico-social.

Modalités pédagogiques

- Apports théoriques.
- Exercices de mises en situation, échanges, débats à partir de l'expérience des participants et des difficultés qu'ils ont rencontrées.
- Remise de supports pédagogiques.

Public

- Tous les professionnels des secteurs sanitaires, social et médico-social et de l'ESS.
- Salariés, Directeur d'établissement, préventeur, membres du CSE.

Prévenir les risques psychosociaux dans le secteur médico-social

(1 jour)

Enjeux

Depuis plusieurs années, les risques psychosociaux sont souvent évoqués pour expliquer la dégradation des conditions de travail. Pour agir en prévention, il est essentiel de comprendre ce que recouvre ce terme, comment les identifier pour mieux les prévenir.

Cette formation permet de clarifier la notion de RPS, le cadre légal et les facteurs de risques psychosociaux. Elle permet également de repérer les leviers et outils qui permettent d'agir sur les causes et pour définir les actions à mettre en place.

Objectifs

- Clarifier la notion de risques psychosociaux, le cadre légal, les facteurs de RPS.
- Identifier les situations d'exposition à des RPS.
- Repérer les leviers et outils de prévention des RPS et d'amélioration de la qualité de vie au travail.

Maîtriser les principes généraux de la prévention et connaître vos obligations

- Définitions : prévention, risques professionnels.
- Connaître les obligations de l'employeur en matière de santé au travail.
- Les acteurs de la prévention.

Les RPS, de quoi parle-t-on ?

- Une définition des risques-psychosociaux : une famille de risques multi-factoriels.
- Les besoins psychosociaux de l'homme au travail.
- Le mécanisme des troubles psychosociaux.
- Les indicateurs de facteurs de risques, les symptômes, quelques chiffres.

Modèles de mesure et d'analyse des RPS

- Le rapport GOLLAC : les 6 facteurs de risques identifiés.
- Le modèle contrainte ressource régulation (C2R) de l'ANACT.

Évaluer et prévenir les risques psychosociaux

- Identifier ces risques dans un contexte de travail réel.
- Analyser les facteurs de risques.
- Formuler des préconisations pour agir sur ces facteurs.
- Envisager l'évaluation de ce plan d'action.

Modalités pédagogiques

- Apports théoriques.
- Exercices de mises en situation, échanges, débats à partir de l'expérience des participants et des difficultés qu'ils ont rencontrées.
- Remise de supports pédagogiques.

Public

- Tous les professionnels des secteurs sanitaires, social et médico-social et de l'ESS.
- Salariés, Directeur d'établissement, préventeur, membres du CSE.

Prévenir les troubles psychiques liés au changement (2 jours)

Enjeux

Les changements organisationnels sont désormais de plus en plus fréquents. Ils peuvent être lourds de conséquence pour les professionnels : pertes de repères, stress, démotivation. La mise en place d'une démarche de prévention et d'accompagnement qui prenne en considération les impacts des changements organisationnels s'avère donc particulièrement nécessaire.

Objectifs

- Comprendre les processus en jeu dans le changement et en évaluer les impacts.
- Identifier les troubles psychiques générés par le changement.
- Anticiper les résistances et identifier les souffrances générées par les changements.
- Aider les professionnels à s'approprier les changements et à trouver de nouveaux repères.
- Mener des entretiens avec des professionnels en souffrance.

Maîtriser les principes généraux de la prévention et connaître vos obligations

- Qu'entend-on par prévention ?
- Connaître les obligations de l'employeur en matière de santé au travail.
- La réglementation en matière de prévention des risques professionnels.

Les risques psycho-sociaux : les définir pour mieux les prévenir

- Les RPS : de quoi parle-t-on ?
- Étude de cas à partir d'une vidéo permettant d'identifier les facteurs de risques et les troubles psychosociaux
- Les troubles psychosociaux : de quoi s'agit-il ?
- Analyser l'origine des RPS pour définir les actions à mettre en place.
- Les facteurs de RPS.
- Analyse des situations de travail pouvant être à l'origine de RPS dans le secteur médico-social.

Comprendre les processus en jeu dans le changement et en évaluer les impacts

- Quels sont les impacts des changements sur le travail.
- Ce qui est en jeu dans le changement.

Anticiper et prévenir les impacts du changement

- La démarche d'accompagnement du changement.
- Communiquer en amont pour prévenir les situations difficiles : impliquer tous les acteurs.
- Informer les professionnels des changements : les règles à respecter pour limiter les risques de perte de sens du travail.

Accompagner et orienter un professionnel

- Techniques d'écoute et de communication : comment permettre aux professionnels de mettre des mots sur leurs craintes.
- Méthodologie de conduite d'entretien, de la mise en place d'un groupe de parole, etc.
- Identifier les « relais d'information » et les aider à présenter les changements aux professionnels.

Modalités pédagogiques

- Apports théoriques.
- Exercices de mises en situation, échanges, débats à partir de l'expérience des participants et des difficultés qu'ils ont rencontrées.
- Remise de supports pédagogiques.

Public

- Tous les professionnels des secteurs sanitaires, social et médico-social et de l'ESS.
- Salariés, Directeur d'établissement, préventeur, membres du CSE.